



Nom du propriétaire : .....

Email : .....

## DECLARATION TAXE DE SEJOUR – HEBERGEMENT NON CLASSÉ (hors camping et chambre d'hôtes)

### Déclaration par mois

Dates	Tarif de la Location	Nbre Nuitées	Nbre personnes présentes	Nbre personnes taxables	Taux	Cout nuitée	Tarif Taxe de Séjour	Montant à collecter
Du ..... au .....					7.20 %			
Du ..... au .....					7.20 %			
Du ..... au .....					7.20 %			
Du ..... au .....					7.20 %			
Du ..... au .....					7.20 %			
<b>TOTAL A REVERSER</b>								

Modèle de calcul		A	B	C	D	E	F	G	H
Du	Au	Tarif de la Location	Nbre Nuitées	Nbre de personnes présentes	Nbre de personnes taxables	Taux	(Etape 1) Cout nuitée	(Etape 2) Tarif Taxe de Séjour	(Etape 3) Montant à collecter
13 juillet	20 juillet	500 €	7	4	2	7.20 %	17,86 €	1,28 €	17,92€
<b>Etape 1 : calcul du coût de la nuitée (F)</b>							= A/B/C	= (Fx E) / 100	= GxBxD
Tarif de la location pour le séjour (A) ÷ le nombre de personnes présentes (C) ÷ nombre de nuitées du séjour (B)									
<b>Etape 2 : calcul du tarif de la taxe de séjour à appliquer (G)</b>									
6,5% (E) du coût de la nuitée (F)									
<b>Etape 3 : calcul du montant de la taxe à collecter (H)</b>									
Résultat de l'étape 2 (G) x nombre de personnes taxables (D) x nombre de nuits (B)									

Reversement par chèque à l'ordre du TRESOR PUBLIC, espèces ou virement IBAN : FR 76 1007 1400 0000 0020 0028 747 BIC : TRPUFRP1

Tout règlement doit être accompagné de cette déclaration, à déposer dans l'un de nos bureaux d'information touristique (Léon, Lit et Mixe, St Julien en Born) .

Vous pouvez également déclarer et payer en ligne votre taxe de séjour sur <https://taxe.3douest.com/cotelandesnature>